

## Déroulement du Colloque

### Samedi 31 janvier

- 9 h 15 - 9 h 45 Ouverture du colloque  
9 h 45 - 11 h Les dimensions internationales du problème  
11 h - 13 h Intervention d'organisations et de personnalités  
13 h - 15 h Déjeuner libre  
15 h - 17 h 30 Analyse des Méthodes notamment en Amérique Latine : examen des rapports  
17 h 30 - 19 h Discussion  
19 h - 20 h Cocktail au Sénat

### Dimanche 1er février

- 9 h 15 - 9 h 30 Communications de la Présidence  
9 h 30 - 10 h Interventions d'organisations et de personnalités  
10 h - 11 h 30 La disparition et la communauté internationale : examen des rapports  
11 h 30 - 13 h Discussion  
13 h - 15 h Déjeuner libre  
15 h - 16 h 30 Vers des solutions nouvelles en droit interne et international : examen des rapports  
16 h 30 - 18 h Discussion  
18 h - 19 h Séance de clôture : Conclusions.

S.V.P. confirmer l'assistance avant le 10/01/81  
à Maître Leo Aïnsestein, 234, Bd. Saint-Germain,  
75007 Paris, France, tél. : 222.71.80.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES  
DÉMOCRATES

CENTRE INTERNATIONAL POUR L'INDÉPENDANCE DES  
JUGES ET DES AVOCATS

COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS  
DE L'HOMME

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES JURISTES  
CATHOLIQUES

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

*Vous invitent au Colloque international sur « La Politique de Disparition forcée de Personnes » qui aura lieu au Sénat de la République Française - Palais du Luxembourg, Salle Médicis - à Paris le 31 janvier et le 1er février 1981.*

Avec le concours et le soutien de :

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

ASSOCIATION FRANÇAISE DE JUSTICE ET PAIX

CIMADE

COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT

INSTITUT DE DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS

*Paris 21/01/81  
Programme*